

Frais de scolarité pour 2017-2018 (formation initiale)

Pour les formations initiales, compléter le document « engagement financier ».

A l'inscription, dans votre dossier, vous devez joindre deux chèques de 350 euros (encaissement fin juillet et fin août).

La scolarité peut être réglée au comptant, mensuellement par mandat de prélèvement SEPA, le 10 de chaque mois ou par trimestre par chèque à réception de la facture.

Vous recevrez un courrier avec l'échéancier financier dès validation de votre inscription.

FILIERES	2017 2018
LICENCES GENERALES	
Sciences de l'Information et de la Communication	3 540/an
Sciences de l'Education	3 540/an
Cultures et Langues Etrangères Anglais	3 540/an
Histoire	3 540/an
<i>A titre indicatif, environ 355 €/mois d'octobre à mai ou 950 €/trimestre</i>	
STAPS	4 000/an
<i>A titre indicatif, environ 360 €/mois d'octobre à juin ou 1100 €/trimestre</i>	
LICENCES PROFESSIONNELLES	
Assistant Commercial Import Export Trilingue	3 700/an
Communication et Valorisation des Territoires	3 700/an
<i>A titre indicatif, environ 330 €/mois d'octobre à juin ou 1000 €/trimestre</i>	
MASTER PROFESSIONNEL	
Gestion de projets, destinations et clientèles touristiques	3 760/an
<i>A titre indicatif, environ 340 €/mois d'octobre à juin ou 1000 €/trimestre</i>	
DIPLOMES UNIVERSITAIRES	
Métiers et Langue Bretonne	nous consulter
Théologie (sur 4 ans)	3 800

Attention :

Tout semestre universitaire commencé est dû.

Aux frais de scolarité s'ajoutent, selon les cas, la sécurité sociale étudiante, l'assurance frais de scolarité Gras Savoye (73 € sauf pour la formation Théologie : 18,50 €).

Contact : Sylvie LE GALLUDEC au 02 97 46 33 71 ou par courriel : sylvie.le.galludec@uco.fr